

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2022

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 130

présenté par

Mme Pujol, M. Bilde, M. Blairy, M. Chenu, Mme Houplain et Mme Le Pen

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

Amendement de suppression, en opposition avec le dispositif proposé.

Par cet amendement nous marquons notre opposition au passe vaccinal.